

ENQUÊTE

LES PRATIQUES ET ATTENTES DES AGRICULTEURS



37 réponses sur 100 envois.

Dans le cadre de l'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial, la CC ARC a enquêté sur les habitudes et attentes des agriculteurs de son territoire. Cette enquête a été diffusée du 18 août au 13 septembre, via la Chambre d'Agriculture 07 et les mairies en relais. Cette infographie reprend de manière synthétique les grandes tendances qui en ressortent.

Les agriculteurs des communes de Valvignères (14%) et Alba-la-Romaine (14%) sont les plus représentés.

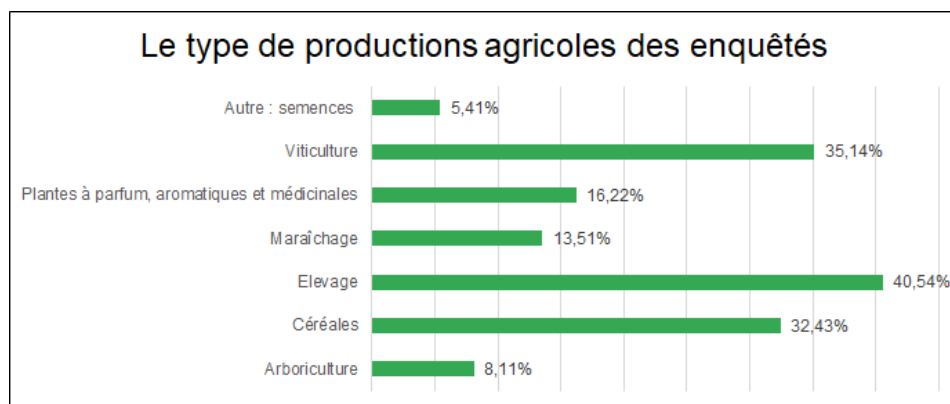
Seule la commune de Rochemaure n'a aucun représentant.

Le type de production et les circuits de distribution

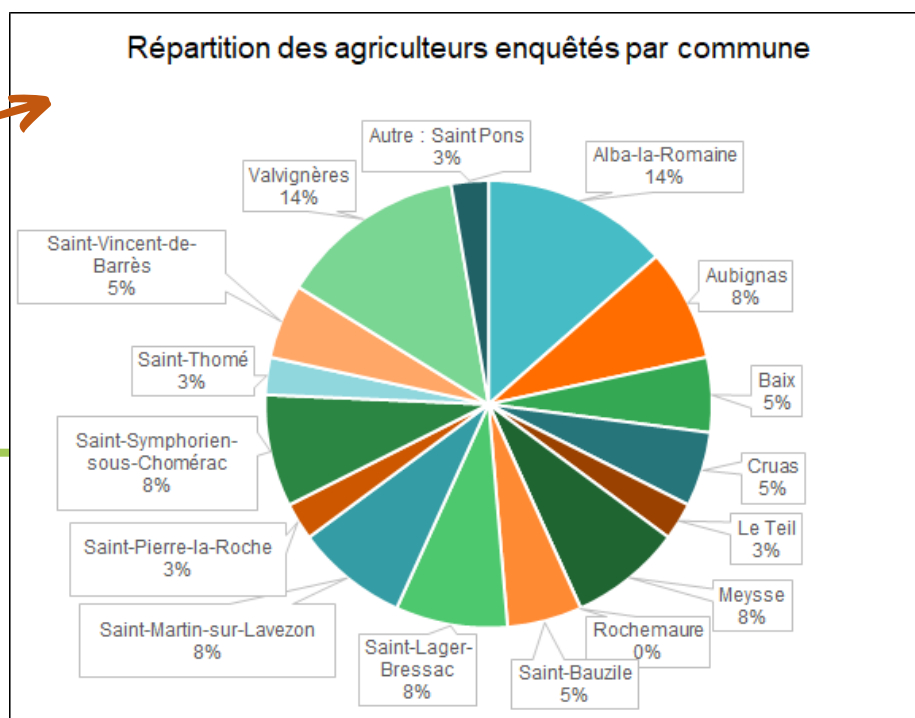
Le type de production des agriculteurs participants à l'enquête reprend les caractéristiques agricoles territoriales de l'intercommunalité, c'est-à-dire que les trois grands types de production sont :

- l'élevage (40,54%) ;
- la viticulture (35,14%) ;
- les céréales (32,43%).

En comparaison avec les données de la MSA, on retrouve ces trois types de production en tête mais l'élevage représente 21,8% des exploitations ; la viticulture 46,7% et les grandes cultures 15,4%.

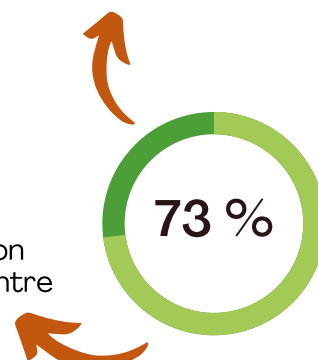


73% des agriculteurs enquêtés sont satisfaits de leurs circuits de distribution actuels en raison du "contact direct avec les consommateurs" pour 40,7% d'entre eux et des "prix corrects" pour 59,3% d'entre eux.



10,81% des enquêtés ne sont pas satisfaits de leur circuit de distribution, car le circuit est trop diversifié (50%) et les prix sont incorrects (50%).

16,22% ne se prononcent pas.



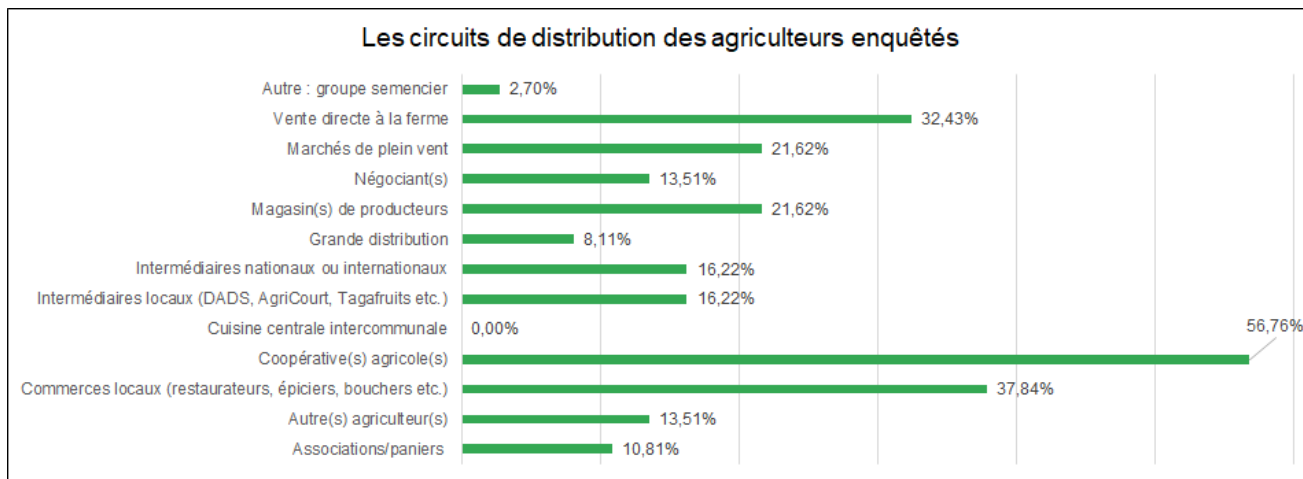
« Je "rêve" d'un marché producteur où les produits sur le marché seraient valorisés (par les agris eux même ou un cuisinier) par un repas proposé aux clients, en annexe du marché, comme une animation. Pas tous les marchés mais, plusieurs fois dans la saison. Un resto-marché !! »

56,76% des enquêtes passent par les coopératives agricoles pour distribuer leur production. Respectivement 37,84% et 32,43% vendent leurs produits aux commerces locaux et/ou en direct à la ferme.

Aucun des agriculteurs enquêtés ne travaille en direct avec la cuisine centrale intercommunale.

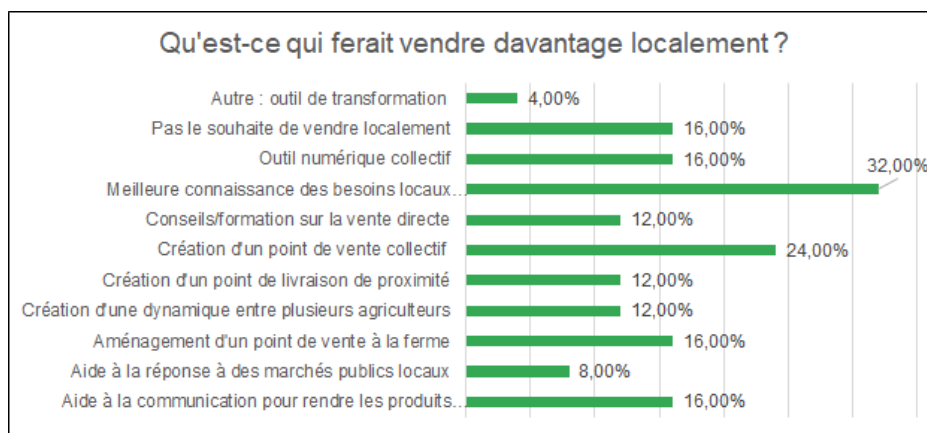
On constate une grande diversité de moyens de distribuer leur production, notamment une complémentarité entre les filières longues et les filières courtes.

Il est à noter que 12 agriculteurs n'utilisent qu'un seul type de distribution, parmi eux 8 passent par une coopérative agricole et 6/8 sont des viticulteurs.



46%

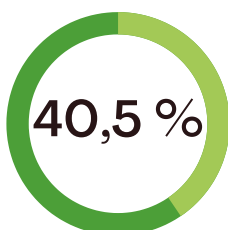
vendent la majorité de leurs produits sur le territoire de la CC ARC



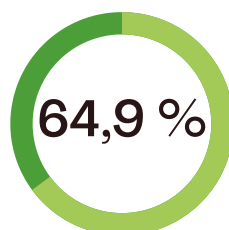
(25 agriculteurs ont répondu à cette question.)

32% d'entre eux souligne qu'une meilleure connaissance des besoins locaux permettrait de vendre davantage localement.

des enquêtés possèdent une marque ou un label (15 agriculteurs)



13 de ces agriculteurs sont en agriculture biologique ou en conversion.



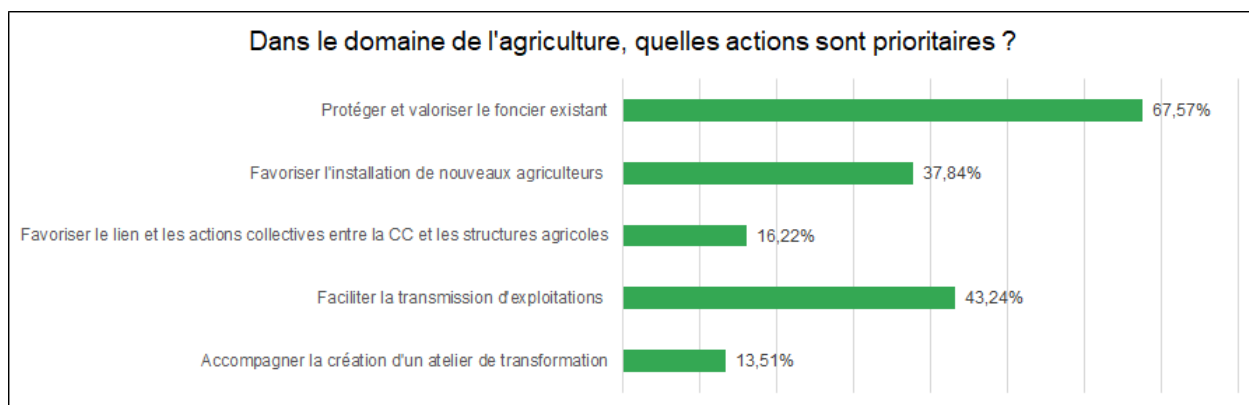
des enquêtés ne pratiquent pas la transformation à la ferme.

« J'ai l'impression que notre circuit de distribution est plus tourné vers le territoire de Privas que vers Ardèche Rhône Coiron. Pour la question alimentaire comme pour d'autres thématiques (transports, loisirs, ...), les limites des collectivités sont difficiles à faire coïncider avec les bassins de vie. Est-ce qu'un PAT ARC peut être réfléchi avec le bassin privadois? »

Les attentes vis-à-vis du PAT

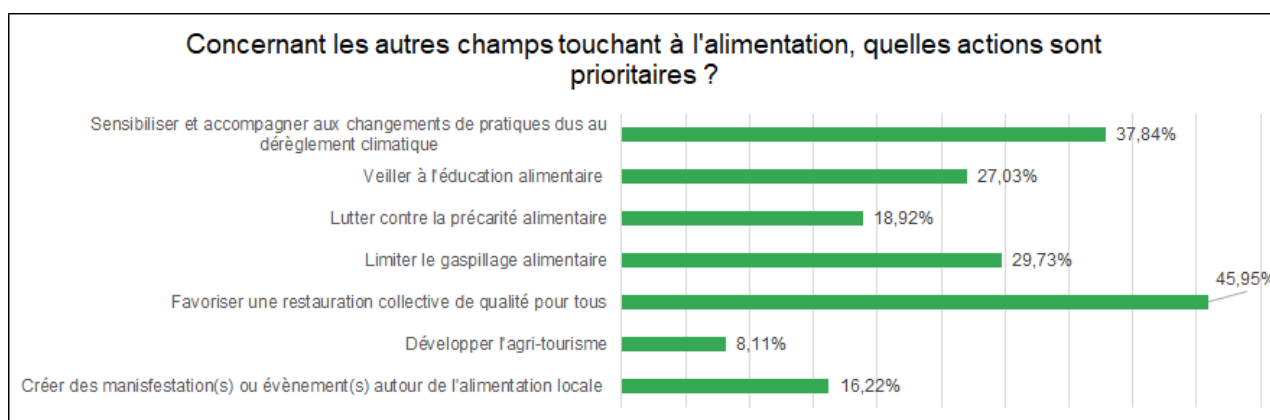
La priorité numéro une, selon les participants à l'enquête, est la protection et la valorisation du foncier agricole existant (67,57%).

Les deux actions prioritaires qui suivent sont : faciliter la transmission d'exploitations (43,24%) et favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs (37,84%).



Concernant les autres champs touchant à l'alimentation, les agriculteurs enquêtés désignent comme action prioritaire le fait de favoriser une restauration collective de qualité pour tous (45,95%), suivie par la nécessité de sensibiliser et d'accompagner aux changements de pratiques dus au dérèglement climatique (37,64%).

L'agri-tourisme (8,11%) et le développement d'événementiels autour de l'alimentation locale (16,22%) n'apparaissent pas comme des priorités.



Les enseignements que nous en tirons

Le premier constat pouvant être fait est que les actions entreprises sur le foncier agricole avec la Chambre d'Agriculture 07 sont en adéquation avec les volontés des agriculteurs enquêtés.

Le défi de l'installation/transmission des exploitations est également soulevé.

La prochaine création d'un marché public pour fournir la cuisine centrale intercommunale apparaît en accord également avec les attentes des participants pour favoriser une restauration collective de qualité pour tous.

Le souhait d'être accompagnés également dans l'adaptation au dérèglement climatique sera à mettre en lien avec les résultats d'une étude faite par la CA 07 sur le climat.

En résonance avec les résultats de l'enquête consommateurs : les trois actions limiter le gaspillage alimentaire (29,73%), veiller à l'éducation alimentaire (27,03%) et lutter contre la précarité alimentaire (18,92%) sont à engager en partenariat avec les acteurs des secteurs santé-social du territoire.

« Créer 1 poste de coordinateur(trice) pour faire le lien entre les différents acteurs du territoire (pour définir l'offre et la demande) mais aussi entre les agriculteurs et les centres de formation agricoles qui forment les futurs repreneurs. »